



Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Résolutions du 26 avril 2010

A. Ordre du jour

1. Division du nombre de titres par 10 (split 1/10) pour porter le nombre d'actions émises de deux millions trois cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-treize (2.393.793) à vingt-trois millions neuf cent trente-sept mille neuf cent trente (23.937.930).
2. Modification de l'article 5 des statuts relatif au capital souscrit.
3. Divers.

B. Résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Extraordinaire (Projet)

- 1. Division du nombre de titres par 10 (split 1/10) pour porter le nombre d'actions émises de deux millions trois cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-treize (2.393.793) à vingt-trois millions neuf cent trente-sept mille neuf cent trente (23.937.930).**

1.1. Proposition de décision :

L'Assemblée autorise la Société à diviser le nombre de titres par 10 (split 1/10) pour porter le nombre d'actions émises de deux millions trois cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-treize (2.393.793) à vingt-trois millions neuf cent trente-sept mille neuf cent trente (23.937.930).

- 2. Modification de l'article 5 des statuts relatif au capital souscrit.**

2.1. Proposition de décision :

L'Assemblée autorise la Société à modifier l'article 5 des statuts relatif au capital souscrit pour lui donner la teneur suivante :

Le capital souscrit est fixé à cinquante-neuf millions huit cent quarante-quatre mille huit cent vingt-cinq euros (€ 59.844.825) représenté par vingt-trois millions neuf cent trente-sept mille neuf cent trente (23.937.930) actions, sans désignation de valeur nominale.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée générale.

- 3. Divers.**